



15 juin 2020

Pour une rentrée en présentiel :

La psychologie forme à un métier de la relation !

Comme l'ensemble de la planète, les universités traversent une période inédite qui se prolonge, puisqu'elles demeurent fermées aux étudiant.e.s contrairement aux établissements d'enseignement primaire et secondaire qui ont rouvert. Dans ce contexte, l'année universitaire s'est terminée par des enseignements à distance mis en place dans l'urgence. L'Association des Enseignants-chercheurs en Psychologie des Universités (AÉPU) salue l'engagement de l'ensemble de la communauté universitaire, qui, dans ces circonstances exceptionnelles a su s'adapter pour assurer la continuité de l'enseignement supérieur au service des étudiant.e.s. Cette adaptation est passée par le recours massif aux outils numériques. La crise sanitaire a permis à de nombreux.euses collègues de se familiariser ou de mieux maîtriser les fonctionnalités de ces outils. Il conviendrait de dresser un bilan précis de ces expériences, mais deux conclusions peuvent rapidement être tirées : 1) ces outils numériques présentent des fonctionnalités remarquables permettant de répondre efficacement à une très grande diversité de besoins. 2) Ils ne peuvent être que de bons compléments à l'enseignement dans les amphis et donc l'enseignement à distance ne peut remplacer littéralement l'enseignement en présentiel.

Les universités sont maintenant rentrées dans la phase active de préparation de la rentrée universitaire avec l'épée de Damoclès qu'est la crise sanitaire. Sous l'injonction ministérielle de « prévoir que les cours magistraux puissent être offerts à distance » et de « franchir un pas supplémentaire sur l'enseignement "hybride" » (interview de Frédérique Vidal, le 7 mai 2020, dans "Le Parisien"), les universités préparent activement des scénarii de rentrée où le face-à-face pédagogique serait réduit, parfois au néant. N'existe-t-il pas un paradoxe à exiger des universités qu'elles organisent une rentrée dans des conditions sanitaires extrêmement sévères, alors que dans le même temps, les plus jeunes rentreraient normalement le 1er septembre, d'après les déclarations du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse du 28 mai dernier ? Pourquoi nos étudiant.e.s seraient-il.elle.s autorisé.e.s à s'asseoir dès le 22 juin dans un amphi de cinéma, mais pas en septembre dans un amphi d'université ? N'y a-t-il pas là la volonté politique de faire basculer l'enseignement supérieur dans le tout numérique ? Pourtant, tout.e enseignant.e le sait, un enseignement à distance n'est en rien équivalent à l'enseignement en présentiel. La transmission des savoirs se fait à travers des interactions avec les étudiant.e.s, y compris dans des amphithéâtres contenant plusieurs centaines d'étudiants. C'est un moment de partage et d'interaction intellectuels et émotionnels avec l'auditoire, et cet aspect facilite l'acquisition des connaissances académiques.

Le projet bien connu de transformation de l'enseignement supérieur pour en faire une offre à distance concerne tout particulièrement les études de psychologie, principalement pour deux raisons. D'une part, ces études sont très attractives et les plus grosses cohortes d'étudiant.e.s sont dans nos amphis. Les enjeux financiers sont donc majeurs. Ainsi, la possibilité de remplacer la multiplication des groupes de TD en licence de psychologie par un enseignement enregistré et mis à disposition de l'ensemble de la promotion pourrait constituer une source d'économie conséquente. D'autre part, ces études visent notamment à former des psychologues, c'est-à-dire des professionnel.le.s dont l'essence même de l'activité repose sur le contact et l'écoute. Comment pouvons-nous transmettre ce savoir-faire sans être dans une interaction en face à face avec nos étudiant.e.s ? L'« hybridation » des enseignements est un leurre pour notre discipline. Ce seraient alors nos métiers, mais aussi la qualité de la formation des futur.e.s psychologues et donc la prise en charge des usager.e.s et des patient.e.s qui s'en

trouveraient bouleversés. Par ailleurs, une partie de la formation implique l'intervention de psychologues praticien.ne.s qui viennent transmettre leurs savoir-faire. Comment mettre en œuvre efficacement cette transmission de compétences à distance ? Les métiers de la relation ne sauraient se construire hors relation !

L'AEPU demande que la situation sanitaire ne soit pas instrumentalisée. **Elle considère que les outils numériques peuvent constituer un complément utile aux enseignements en présentiel, mais qu'en aucun cas ils ne peuvent remplacer les enseignements dans les amphithéâtres et les salles de TD.** Dans ce sens, elle n'est pas favorable aux investissements massifs envisagés par certaines universités pour des systèmes de captation des enseignements et soutenus par l'appel à projets sur « l'hybridation des formations d'enseignement supérieur » du Ministère, lorsqu'ils ne répondent pas aux besoins exprimés par les enseignant.e.s. Comme l'ont déjà annoncé plusieurs universités dont l'Université de Nice, précédemment présidée par l'actuelle Ministre, l'AEPU préconise de travailler sur un scénario de rentrée normale avec l'application des gestes barrière et notamment le port du masque et la mise à disposition de gel hydroalcoolique. La résurgence du virus doit être envisagée sous forme d'un scénario alternatif basé sur l'expérience des pratiques mise en œuvre après le 13 mars et consistant plutôt à un schéma de classes inversées avec mise à disposition des contenus pédagogiques en ligne. Les collègues ont maintenant l'expérience de ces outils et ceux-ci ne nécessitent que peu d'investissements financiers supplémentaires.

Contacts :

Marianne Jover et Mathieu Cassotti, Secrétariat : aepu.secretariat@gmail.com

David Clarys, Présidence, david.clarys@univ-poitiers.fr

Isabelle Fort, Trésorerie, isabelle.fort@univ-amu.fr

L'AEPU est membre de la Fédération Française des Psychologues et de Psychologie

